

Image not found or type unknown



Cumul du rsa et d'une rente

Par **Philtom**, le **09/05/2011** à **18:57**

Bonjour, je suis actuellement bénéficiaire du RSA et suis en longue maladie. Je suis également indivisionnaire, à la suite du décès de ma mère. mes revenus ne me permettant pas de subvenir à mes besoins et dans l'incapacité de travailler, je voudrais sortir de cette indivision, mais mes frères et mon père n'auraient pas la possibilité de me payer ma part sans vendre notre bien. Peuvent-ils me la payer sous forme de rente mensuelle avec bien entendu leur accord, sans que cela réduise ou annule le versement de mon RSA, et y a-t-il d'autres solutions ? Sinon vers qui ou quel organisme puis-je tourner afin d'avoir une réponse ? En l'attente d'une réponse de votre part, veuillez accepter l'assurance de mes meilleurs sentiments.